

المملكة المغربية

Ministère délégué auprès du Ministre
de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

Chargé de l'Eau



الوزارة المنتدبة لدى وزير الطاقة والمعادن والماء

والبيئة

المكلفة بالماء

PROCESSUS DE PLANIFICATION ET GESTION DES EAUX SOUTERRAINES AU MAROC : BILAN & PERSPECTIVES

Skhirat, 26 mars 2014

DONNÉES ACTUELLES

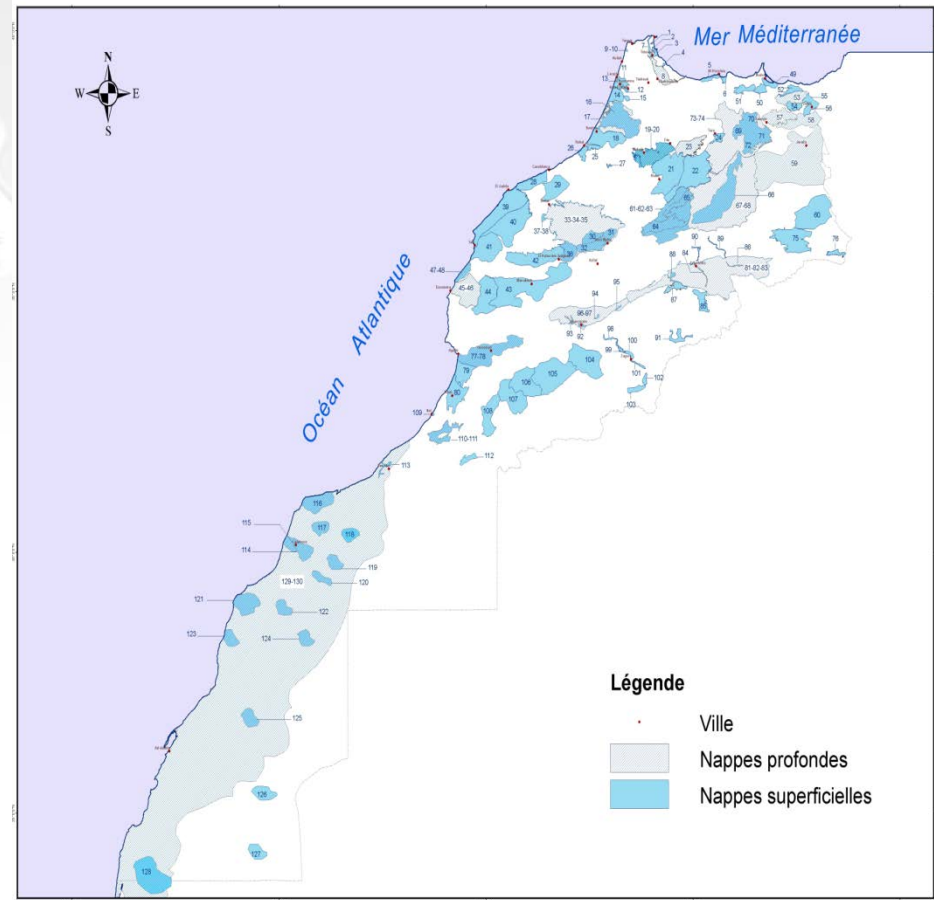
- Eaux de surface : 18 MMm³ par an
- Eaux souterraines : 4 MMm³ par an (Bilan).

CYCLE DE L'EAU (ANNÉES 80)

- Ruissellement : 20 MMm³ par an
- Infiltration : 10 MMm³ par an :
 - 5 : Eau souterraine mobilisable
 - 2.5 : Débit de base des rivières
 - 2.5 : Ecoulements vers la mer + ETR.

ETAT DES ETUDES DE RECONNAISSANCE

- 130 nappes:
 - 98 nappes superficielles
 - 32 nappes profondes.



IMPORTANCE SOCIOECONOMIQUE

AEPI

- Source : 90% population rurale
- Prélèvement global : 500 Mm³ /an (40%).

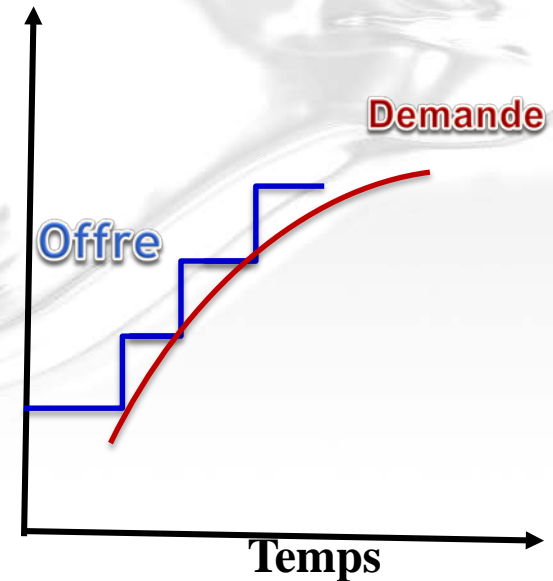
IRRIGATION

- 90% des prélèvements destinés irrigation
- 40% de la superficie irriguée actuelle
- Irrigation Privée : Valorisation de l'eau, Spéculation à haute VA, Export.

PROCESSUS DE PLANIFICATION DES RESSOURCES EN EAU

PRINCIPES :

- Equilibre Offre-Demande, Accroissement de l'offre pour accompagner la demande.
- OFFRE ?
 - Eau de surface : fournitures garanties
 - Eaux souterraines : Niveau d'exploitation/ renouvelable (Bilan des nappes)



FAITS MARQUANTS (NAPPES) :

- Utilisation volontariste (temporairement) d'une partie des réserves non renouvelables (Cas du Souss) ;
- Vision optimiste : Compensation par la recharge artificielle (Cas d'Aoulouz).
- Réalité sur le terrain différente des décisions de la planification

Problèmes auxquels sont confrontés les eaux souterraines

**Augmentation du
pompage/
demande**

**Réduction
recharge/
Sécheresse**

Facilité de l'usage

**Faiblesse du
Contrôle**



Surexploitation des nappes:

1 M^d m³, baisse des niveaux piézométriques, dégradation de la qualité (salinité), augmentation des coûts (approfondissement des ouvrages et frais d'exhaure).

CONCLUSION/PERSPECTIVES

- **Élément saillant du diagnostic** : Consensus sur la gravité de la situation (constat alarmant).
- **SNE/PNE** : Priorité à la préservation et la gestion durable des ressources en eau souterraines :

Amélioration de la gouvernance des nappes (Approche contractuelle; Contrats de nappe) :

- Limitation des pompages;
- Renforcement du contrôle (autocontrôle);
- Renforcement des responsabilités des ABH.

QUESTIONNEMENTS

- **Sommes nous victimes de nos réussites ?**
 - **Maroc : grande expérience domaine de l'hydrogéologie**
 - **Reconnaissance satisfaisante : Forages de reconnaissance transformés souvent en forages d'exploitation.**
 - **Articulation ou corrélation avec le développement de l'agriculture irriguée moderne.**
- **Pourquoi les contrats de nappes tardent à se mettre en place? (DNE : Atelier en janvier 2007, Gouvernance)**
 - **Difficultés à définir le contenu : Carence réglementaire**
 - **Facteurs intrinsèques au processus : trop ambitieux**
 - **Réticence des partenaires à s'engager dans le processus.**



QUESTIONS